



AT/DO36/SDT/DRA/29/2024

EL TAREF LE: 21/02/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
ANNANI HOCINE
Adresse : Rue BEN OUARETHE YAHYA BEN RAMDANE
WILAYA SOUK AHRAS

OBJET : Mise en demeure N°02**Projet de : Remplacement câble dégradé localité EL HOUAICHIA LAC DES OISEAUX**

Contrat N°: AT/DO36/SDFS/DAL/101/2021
Bon de commande : N° 230629 du 27/12/2023
Ordre de Service ODS N° 221/2023 du 27/12/2023

Suite à la mise en demeure N° 01 relative à votre absence injustifiée du projet de **Remplacement câble dégradé localité EL HOUAICHIA LAC DES OISEAUX** qui vous a été notifiée le **04/02/2024** et l'expiration du délai de rigueur accordé sur cette dernière, vous êtes mise en demeure pour la deuxième et la dernière fois de reprendre les travaux de ce chantier dans un délai de 08 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs, en conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

Le Directeur Opérationnel
d'Algérie Télécom EL TAREF



Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
 d'El Tarf

Bachir MESSAOUDENE

